Université Paris Nanterre

ARR – 2018/153

ELECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'UFR PHILLIA

DATE : mardi 27 novembre 2018

COLLEGE A

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 44

2 - Nombre de votants : 23

3 - Nombre de suffrages : 23

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 23

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE}}{\text{NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR}} = \frac{23}{10} = 2{,}3$$

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « Pour l'UFR PHILLIA » a obtenu 23 voix,

SONT ELUS:

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
Pour l'UFR PHILLIA	23	10	0	0	10	- LE MEURS Nadine - DUFLO Colas - CLAUDEL Chantal - RENAULT Emmanuel - SILHOUETTE Marielle - BAUDE Olivier - HADDAD Karen - REY Anne-Lise - SAUVAGNARGUES Anne - BOUCHAREC Myriam

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 3 décembre 2018.

Fait à Nanterre le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ